

SYNDICAT de communes**Bellegarde et Saint-Silvain Ensemble**

La Mairie - 1, le Bourg 23190 SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

Tél. 05 55 67 62 47 - mail : sibesse@orange.fr

Procès-Verbal**Comité syndical du 5 mai 2026****PV approuvé lors de réunion du Comité syndical du 26 juin 2026.**

L'an **deux mille vingt-six**, le cinq mai, à **14 heures 30**, le comité syndical BELLEGARDE ET SAINT-SILVAIN ENSEMBLE, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la **salle des associations**, sous la présidence de Mme Michèle **ALOUCHY**.

Date de convocation : 20 avril 2026

Présentes : Mmes Michèle **ALOUCHY**, Sandrine **MONTAGNE**. Nadège **LAURENSON**,
Caroline **DUPLEIX**

Suppléants : 0

Excusés : Laurence **PROUST**

Absents : 0

Secrétaire de séance : Mme Caroline **DUPLEIX**.

La Présidente constate que les quatre membres du Comité Syndical sont effectivement présents. En conséquence, le Comité Syndical peut délibérer valablement.

N° d'ordre	N° de délibération		Vote		
			P	C	Abs
1		Approbation du procès-verbal du 15 avril 2026	4	0	0

La présidente demande s'il y a des observations sur le projet de procès-verbal de la dernière séance du Comité syndical, tenue le 15 avril 2026, qui a été communiqué aux membres dudit Comité à l'appui de la convocation à la présente séance.

Aucune objection n'a été faite.

Le projet de procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

N° d'ordre	N° de délibération	Objet	Vote		
			P	C	Abs
2	8/2026	Convention entre le SIBESSE et l'Association de préfiguration et d'accompagnement du Centre de Santé pour le secteur de Bellegarde en Marche	4	0	0

La présidente donne lecture de ladite convention définissant l'assistance apportée par l'ASSOCIATION au SYNDICAT.

Cette convention n'entraînant aucune question ni remarque est soumise au vote.

Le comité syndical accepte la convention à l'unanimité.

N° d'ordre	N° de délibération	Objet	Vote		
			P	C	Abs
3	9/2026	Modification de la convention de mise à disposition des locaux et équipements signée entre le SIBESSE et Médecins Solidaires le 13 juin 2023 par la création de l'avenant n° 1	4	0	0

La présidente donne lecture de la convention du 13 juin 2023, explique la nécessité de modifier la mise à disposition des locaux et l'ajout de l'occupation du parking ponctuellement pour des besoins médicaux par MEDECINS SOLIDAIRES,

Le comité syndical accepte l'avenant à l'unanimité.

La convention de mise à disposition des locaux et équipements signée entre le SIBESSE et Médecins Solidaires intégrant l'avenant n° 1 est validée.

N° d'ordre	N° de délibération	Objet			
4	10/2026	Création de places de parking supplémentaires	4	0	0

La présidente explique la nécessité d'agrandir le parking du centre de santé. L'option la moins onéreuse consiste à l'arrachage des haies de la parcelle AE 188, en créant ainsi environ 7 places. Le devis du SIVOM s'élève à 3 670,75 € HT soit 4 404,90 € TTC.

Ce devis, n'appelant aucune question est soumis au vote.

Le comité syndical accepte le devis du SIVOM à l'unanimité

Questions diverses

RAS

La séance est levée à 15H30

Signatures

La Présidente,
Michèle ALOUCHY



Syndicat de Communes
Bellegarde et Saint Silvain Ensemble

La secrétaire,
Caroline DUPLÉIX

